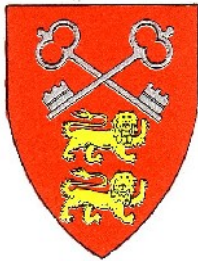


SOM'INFOS



La Gazette du village



Bulletin n° 51 – janvier 2010

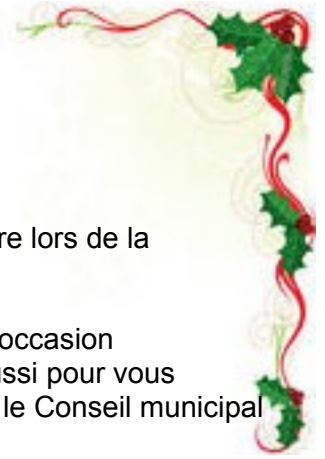
SOMMAIRE

EDITORIAL	2
INFORMATIONS MUNICIPALES	5
Projet de modification du P.O.S. - Plan d'occupation des sols.....	5
Travaux Salle polyvalente.....	6
Travaux de voiries 2009.....	6
Éclairage de l'église.....	7
Bayeux Intercom.....	8
Commission communale d'accessibilité.....	8
Tarifs communaux.....	8
Lotissement les Quairières.....	9
Exploitation de la licence IV.....	10
Départ en retraite.....	10
NOS ASSOCIATIONS	10
Le Club du Temps de Vivre.....	10
Som'Ateliers.....	11
L'Association des Parents d'Elèves.....	11
L'Association pour la Restauration de l'Eglise de Sommervieu.....	12
Le Comité des Fêtes.....	12
La Société de Chasse de Sommervieu.....	13
INFORMATIONS PAROISSIALES	14
Paroisse Notre-Dame du Bessin – Eglise de Sommervieu.....	14
INFORMATIONS DIVERSES	14
SEROC – Collecte des déchets.....	14
Télévision Tout Numérique – T.N.T.....	15
Passeport biométrique.....	16
Respect.....	17
Quelques numéros utiles.....	17
Numéros d'urgence.....	18





EDITORIAL



Pour ce premier "Som'infos" de l'année 2010, voici le discours de Mr le maire lors de la présentation de ses vœux.

Cette cérémonie qui marque la fin d'une année et le début d'une autre est l'occasion traditionnelle, vous le savez, pour faire le bilan des 12 mois passés mais aussi pour vous informer de ce que sera le futur, c'est à dire la politique qui sera menée par le Conseil municipal tout au long de cette année 2010.

Mais commençons par le bilan 2009 qui vit un certain nombre de réalisations notamment en ce qui concerne les voiries. C'est en effet, très récemment que les rues des Murlus, de Chédeville et de Rubercy ont été refaites mettant presque fin à un programme de réfection de routes ayant débuté dans le courant des années 1989-1995. De même, la réalisation du parking du stade met la dernière touche à un ensemble sportif dont tout le monde se félicite.

Dans le bilan 2009, j'y ajouterai le succès remporté par le complexe sportif installé au milieu du parc et qui, si je me réfère à la fréquentation que connaît cet équipement, fait le bonheur des enfants de l'école mais aussi des autres ainsi que des parents.

Au bilan des réalisations, il faut parler aussi de l'agrandissement du parking de la salle polyvalente; l'acquisition de parcelles jouxtant l'actuel parking ayant été menée à son terme, la commune en étant devenue propriétaire, il y a peu, nous allons maintenant réaliser le terrassement de cette extension ainsi que les clôtures, souhaitant pouvoir la rendre opérationnelle avant la fin de cette nouvelle année. Il faut citer aussi le début de la restauration de la salle polyvalente avec le remplacement des portes et fenêtres sur sa partie gauche. De même, des équipements ont été acquis pour faciliter le travail des employés municipaux notamment en matière d'entretien de la commune. C'est ainsi qu'ont été achetés une balayeuse, un tracteur et un camion, l'actuel étant devenu trop ancien, matériel qui participe quotidiennement à l'entretien des voiries, au transport des matériaux, et même, sur la demande des intéressés, vont rendre des services à certains administrés connaissant des problèmes spécifiques etc...

Voilà, en résumé, pour le passé !



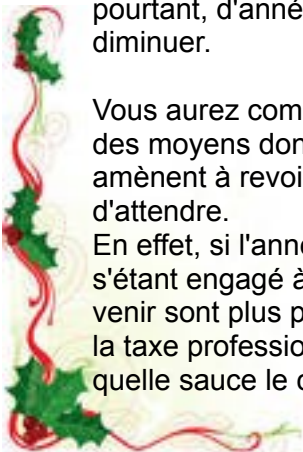
Pour l'avenir, je dirais que des projets existent, que nous allons les mettre en œuvre dans la mesure du possible et de nos moyens.

Travaux divers tels que le remplacement du plafond de la salle polyvalente et de son éclairage, la construction d'un abri pour les vélos à proximité de l'école, l'installation de bancs dans le parc mais aussi dans la rue principale (un ou deux) près de l'arrêt des cars notamment. L'installation également d'une extension des ateliers municipaux afin de pouvoir garer nos véhicules, la réalisation d'une voirie de desserte étant également à l'ordre du jour.

Je passe sur tous les services qui relèvent du détail mais qui sur le plan pratique se révèlent bien utiles pour les administrés. Bref, comme vous le voyez, du pain sur une planche qui pourtant, d'année en année, se rétrécit compte tenu de moyens financiers qui tendent à diminuer.

Vous aurez compris sans doute le sens de cette transition qui m'amène à vous parler justement des moyens dont disposent les communes et qui, en raison même de la conjoncture, nous amènent à revoir notre politique financière et que je pourrais résumer ainsi : il est urgent d'attendre.

En effet, si l'année 2010 s'avère relativement rassurante sur le plan des ressources, l'Etat s'étant engagé à garantir un montant de dotations égal à celui de 2009, les autres années à venir sont plus problématiques dans la mesure où le système fiscal étant réformé (disparition de la taxe professionnelle à partir du 1er janvier 2010), nous ne savons pas encore précisément à quelle sauce le contribuable sera mangé; prudence donc dans la gestion et pas

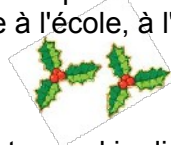




d'investissements aventureux dont les remboursements ne seraient pas, d'ores et déjà, assurés. De ce point de vue, le conseil municipal de Sommervieu a été plutôt sage en matière de gestion, limitant ses investissements à ses capacités financières et pas plus.

Pour votre information, sachez que le solde de notre budget 2009 est positif et laisse un excédent assez conséquent sur le budget fonctionnement. La reprise effective de nos emprunts par Bayeux-Intercom, compte tenu des compétences que nous avons cédées, permet une capacité d'investissements en rapport avec nos besoins dans la mesure où ils resteront raisonnables.

Et puisque nous parlons de raison, cela m'amène tout naturellement à parler de la politique menée par Bayeux Intercom qui même si elle a appelé à certaines interrogations parfaitement légitimes et dont les journaux se sont fait l'écho, notamment à propos du siège social, cette politique donc mérite néanmoins que l'on signale ses côtés positifs, car si un certain nombre de points restent problématiques, d'autres par contre fonctionnent et ce à la satisfaction générale. C'est le cas pour tout ce qui touche à l'école, à l'assainissement et au tourisme, pour ne citer que ces exemples significatifs.



Néanmoins, ce qui nous inquiète, et quand je dis nous, je parle de l'ensemble des élus communaux à l'échelon national, c'est notre avenir qui, si on se réfère aux prochaines réformes, apparaît particulièrement préoccupant que ce soit sur le plan financier ou celui de l'existence même de nos communes.

En effet, le dernier congrès des maires a mis en évidence le refus des élus de subir des réformes qui n'ont d'autres buts que la disparition progressive de nos villages, entités administratives vidées de leurs prérogatives (nous ne pourrions plus fixer le taux de nos impôts, par exemple, même si à quelques mois des régionales on veut nous rassurer sur ce point. De même, la reprise en mains, par l'Etat du foncier par le biais des P.L.U. - Plans Locaux d'Urbanisme, est évidente et nous n'aurons, nous les élus, bientôt plus notre mot à dire, la maîtrise du territoire étant soumise à l'approbation du S.C.O.T. - Schéma de Cohérence Territoriale et même à celle du préfet.) Alors, dans ce contexte de crise à la fois politique mais aussi financier, social et économique, la prudence s'avère plus que jamais à l'ordre du jour. Ce qui signifie que ce n'est pas le moment de se lancer dans des dépenses inconsidérées. Bref, toute une philosophie concernant l'utilisation des deniers publics basée sur la sagesse des élus.



Après cet exposé peut-être un peu long et je m'en excuse, je voudrais maintenant en venir à ce qui motive cette cérémonie des vœux du maire, vœux qui sont également ceux du conseil municipal à l'adresse de toute la population. Cette rencontre est en effet l'occasion de rendre hommage aux forces vives de la commune, à celles et ceux qui, tout au long de l'année, se dévouent pour que notre village soit accueillant et offre aux uns et aux autres, toutes sortes d'activités enrichissantes.

Sommervieu, de ce point de vue, a la réputation d'être dynamique parce qu'animée par beaucoup d'associations aux objectifs divers, culturels, sportifs ou artistiques. Je ne me hasarderai pas à citer une association plus qu'une autre de peur d'en oublier ou de commettre une injustice, mais sachez que toutes et tous, présidents et membres des bureaux, animatrices et animateurs, vous qui consacrez tant de temps au service de vos concitoyens, vous avez droit à nos remerciements, à notre admiration et à notre reconnaissance.

A propos des interventions extra-municipales, j'en profite également pour remercier Françoise et Jean-Michel Schmit ainsi que Martine et Gérard Catherine pour les services rendus à la commune.

C'est tout le conseil municipal qui, par ma voix, s'associe à cet hommage qui vous est dû. Puisque j'en suis aux remerciements, je voudrais maintenant me tourner vers les enseignants qui assurent leurs tâches pédagogiques avec beaucoup de compétence tout au long de l'année scolaire, je veux leur dire qu'ils sont associés à ces remerciements car nous savons les



difficultés qu'ils rencontrent dans l'exercice difficile de leur métier.

De même sont concernés par cet hommage, tous les employés municipaux et intercommunaux pour leur travail, pour la conscience professionnelle qu'ils apportent dans la réalisation de leurs tâches respectives à tous les niveaux, que ce soit à l'intérieur de la mairie où à l'extérieur, à l'école où à la cantine. J'ouvre ici une parenthèse pour saluer le départ de Jean-Pierre Lainé à qui nous souhaitons une heureuse et longue retraite.

J'aurais un mot peut-être plus spécifique pour les secrétaires de mairie David Follin et Fabrice Le Noble qui, que ce soit à l'accueil du public ou dans le travail administratif, se révèlent tous les deux très efficaces et appréciés des administrés pour leur capacité à répondre à leurs diverses demandes et toujours avec bonne humeur. Merci à eux.

J'en viens maintenant à mes collègues adjoints et adjointe qui, chacun dans le cadre de leur délégation respective, accomplissent parfaitement leurs fonctions malgré leurs activités professionnelles souvent prenantes et au détriment de leurs vies familiales. Mes remerciements vont donc aussi à leurs époux et épouses respectives pour leur compréhension.

Je m'adresse aussi aux conseillères et conseillers municipaux qui œuvrent au sein de commissions avec une volonté d'aboutir dans la réalisation de leurs objectifs et c'est loin d'être toujours facile !

Je remercie tout particulièrement Jean-Pierre Lemesle qui, aidé des employés municipaux s'est occupé de la décoration de notre village pour ces fêtes de fin d'année. J'avoue, et je le répète à chaque cérémonie des vœux parce que c'est la vérité, que je suis un maire heureux ayant autour de moi une équipe soudée, toujours prête à accomplir les décisions qui sont prises lors de séances du conseil municipal. Je les remercie pour leur bonne humeur, pour leur modération dans leurs interventions, pour le respect des autres, chacun pouvant s'exprimer comme il l'entend en toute liberté. Les résultats sont bien entendu, à la hauteur des rapports que nous entretenons entre nous car, dois-je le dire, ils sont empreints d'estime mais aussi d'amitié et pourquoi pas ? d'affection. C'est donc du fond du cœur que je leur dis ma reconnaissance en souhaitant, c'est le jour des vœux, que cela continue jusqu'au terme du mandat.



Toujours à propos des conseillers municipaux, je voudrais là aussi ouvrir une parenthèse pour souligner le travail de la commission informatique dans laquelle figurent notamment Thérèse Lerebourg et son fils Sylvain, mais aussi Gilbert Rameaux et de la commission informations avec Nadège Lerosier, Martine Chopin et son mari Jean-Luc, élus et extra-municipaux permettant par leurs reportages et leurs contributions techniques la diffusion du journal des associations avec le succès que l'on sait. Je tiens à évoquer la participation de M. Descamps pour la documentation qu'il nous procure sur Sommervieu. Qu'ils en soient tous remerciés. J'en profite également pour saluer le travail du premier adjoint Serge Guillotin, cheville ouvrière de la partie informations municipales, qui réalise avec compétence et efficacité avec toute une équipe, votre journal municipal semestriel. Enfin, que celles et ceux que j'oublie ne m'en veuillent pas, ce n'est pas volontaire et je les remercie tout autant même s'ils restent anonymes.

Nous voici au terme de mon intervention et je n'aurai garde d'oublier celles et ceux qui, nouveaux arrivants, découvrent en cette occasion notre village. Je veux leur souhaiter la bienvenue dans notre commune, qu'ils y trouvent la sérénité et une joie de vivre leur permettant une insertion parfaitement réussie. Ils trouveront dans notre communauté, toutes les possibilités pour s'épanouir à travers des activités diverses et ce tout au long de l'année.

Il me reste à vous présenter au nom du conseil municipal mes vœux les plus sincères, que cette année 2010 soit celle qui voit vos espérances se réaliser, qu'elle vous garde en bonne santé, vous et vos familles,

Bonne année, bonne santé, mes chers administrés.

Le Maire : H. BODIN



INFORMATIONS MUNICIPALES

Projet de modification du P.O.S. - Plan d'occupation des sols

Au premier semestre 2009, le conseil municipal décide de passer toutes les parcelles actuellement en zone NA (zones à urbaniser) en 1NA.

Un contrat de mission est signé le 24 juin 2009 avec la Société TECAM pour un montant de 4060 € TTC.

Plusieurs réunions ont lieu avec Mr le maire, la Société TECAM en charge du projet, et le représentant du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale). Actuellement, le projet n'est toujours pas validé.

Le conseil :

- maintient la mise en zone 1NA de toutes les parcelles zonées NA;
- ne souhaite pas transformer le P.O.S. en P.L.U. (plan local d'urbanisme),
- attend le retour du projet argumenté.



Travaux Salle polyvalente

- **Hotte aspirante**

Le rapport de l'APAVE – Association des Propriétaires d'Appareils à Vapeur et Electriques du 7 octobre dernier stipule que les parois extérieures du réseau d'extraction des buées sont poreuses et non en matériaux M0 c'est à dire incombustibles.

Afin d'assurer la mise en conformité de cette hotte, plusieurs devis ont été demandés :

- ✓ Nettoyage, dégraissage et désinfection réglementaire : 167 € TTC
- ✓ Remplacement de la gaine interne : 735 € TTC
- ✓ Sortie sur le toit : 439 € TTC

Les travaux seront effectués prochainement par les différentes Entreprises.

- **Salle**

D'autre part, une discussion s'est engagée sur la nécessité de remplacer le plafond de la salle, de revoir l'éclairage, de profiter de cette opportunité pour mettre en place des câbles permettant d'utiliser spots, vidéo, son, wifi etc...

L'étude est en cours, des devis sont demandés.

Travaux de voiries 2009

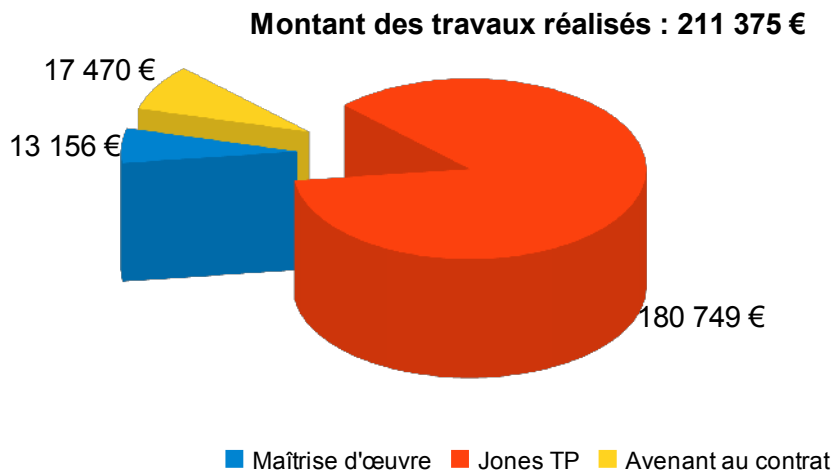
- Chemin des Murlus, rue de Chédeville, rue de Magny, chemin de l'abreuvoir
Rappel des travaux : ces voiries présentait des dégradations importantes (nids de poule, revêtements très dégradés, eaux de ruissellement mal dirigées...). Le projet de global des travaux s'élève à 230.017 € (voir Som'infos n° 50 de juillet 2009).

Un emprunt de 150 000 € est contracté auprès du Crédit Agricole.

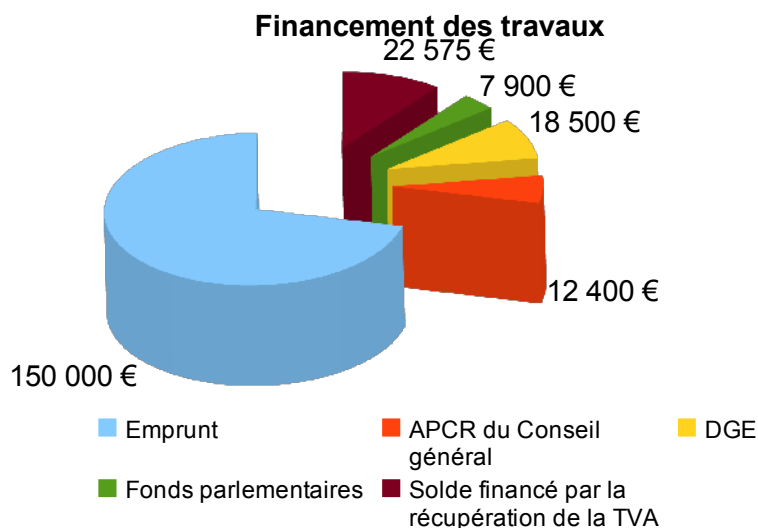
Ces travaux effectués par l'Entreprises Jones sont pratiquement terminés, conformes au projet et bien réalisés.



- **Bilan financier de ces travaux :**



Le montant des travaux réalisés est inférieur au montant du projet initial.



A.P.C.R. : Aide aux Petites Communes Rurales
D.G.E. : Dotation Globale d'Équipement de l'État

Le parking du stade réalisé également par l'Entreprise JONES est conforme au plan, le travail est bien exécuté.

Éclairage de l'église

En collaboration avec l'association A.R.E.S., le conseil municipal a mis en place l'éclairage de notre église.

Le devis S.D.E.C. Energie s'élève à 11 236 € TTC dont 6 763 € restant à la charge de la commune.

Le financement est assuré par :

- les dons de l'association ARES,
- la subvention accordée par l'état au titre de travaux divers d'intérêt local,
- par la commune.

Des spots sont installés au sol et dans le clocher donnant une lumière ambrée. Les travaux sont terminés.

Vous pouvez dès maintenant admirer les illuminations de l'église et de notre village.



Bayeux Intercom

Des nouveaux statuts de Bayeux Intercom sont votés en séance du conseil communautaire le 24 septembre dernier et présentés au conseil municipal qui dispose d'un délai de trois mois pour délibérer sur ces statuts.

La modification porte essentiellement sur l'élargissement du bureau. Le nombre de membres passe ainsi de 12 à 18. Ainsi, quatre personnes supplémentaires représenteront le milieu rural.

Le conseil municipal a donné son accord.



Commission communale d'accessibilité

La loi n° 2005-102 du 11 février 2005 impose aux collectivités, la création d'outils de programmation pour mettre en œuvre la mise en accessibilité du cadre bâti, de la voirie, des transports et des espaces publics.

La loi impose également la création d'une commission communale ou intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées avant la fin de l'année.

Lors de sa séance du 4 décembre, le conseil municipal a créé la commission communale d'accessibilité :

- Président : Francis Dorey
- Vice-président : Nadège Lerosier
- Membres : Jean Bidard
Martine Chopin
Gilbert Rameaux

Tarifs communaux

Les tarifs communaux 2010 restent inchangés à ceux de l'année 2009.



Location de la salle polyvalente

Durée de location	Commune	Hors commune
2 jours	230 €	Salle non louée
1 jour	170 €	Salle non louée
Vin d'honneur	95 €	95 €
Location de la vaisselle	1 € par personne	néant
Caution	230 €	230 €

Location de la salle pour toutes activités commerciales par week-end de 2 jours (exposition-vente, vente au déballage, etc.)	320 €
Location de la salle pour toutes activités associatives pendant la période de septembre 2009 à juin 2010	
Association dont le siège social est à Sommervieu	50 €
Association dont le siège social est hors commune	100 €

Tarifs divers

Photocopies A4	0,18 € la photocopie
Pompe communale	35 €
Panneau publicitaire Leconte	115 €

Cimetières

Concession ancien cimetière : 30 ans	130 €
Concession ancien cimetière : 50 ans	180 €
Concession nouveau cimetière : 30 ans	320 €
Concession nouveau cimetière : 50 ans	420 €
Cave-urne : 30 ans	600 €
Cave-urne : 50 ans	750 €



Lotissement les Quairières

Les trente trois propriétaires de l'association syndicale des co-propriétaires ont demandé la rétrocession du lotissement "les Quairières" à la commune.

Les voiries et ses annexes, les espaces verts, les espaces communs sont cadastrés en section ZE.

Cette parcelle devra être intégrée dans le domaine privé communal par acte notarié à titre gratuit pour la commune, puis classée dans le domaine public de Sommervieu.

Dans sa séance du 4 décembre 2009, le conseil a donné son accord pour l'intégration, dans le domaine communal, de cette section ZE (voiries, espaces verts) qui sera effective qu'après signature de l'acte notarié.



Exploitation de la licence IV

En 2005, le conseil municipal a acheté la dernière licence IV de la commune avec obligation de l'exploiter 7 jours tous les trois ans.

Afin que la licence ne disparaisse, le bar "le Sommerviducasse" a ouvert ses portes une première fois du 22 au 27 janvier 2007.

Ce bar sera de nouveau ouvert à la salle polyvalente du 18 au 24 janvier 2010 de 18h à 20h sauf le jeudi 21 janvier où l'ouverture sera de 18h à 19h.

- Régisseur : Jean-Luc Chopin
- Suppléante : Françoise Dorey
- Responsable d'exploitation : Jean-Jacques Lerosier.

Venez nombreux !



Départ en retraite

En septembre 2009 Jean-Pierre Lainé, employé communal depuis plusieurs années a quitté ses fonctions pour prendre un repos bien mérité.

Le 7 octobre, un petit pot d'amitié a été organisé en mairie pour son départ.

Nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite.





NOS ASSOCIATIONS



Le Club du Temps de Vivre



Les 28 & 29 novembre 2009, a eu lieu notre exposition-vente de peinture, broderies, hardenger, tricot, peinture sur verre etc....à la mairie de Sommervieu.

Cette manifestation s'est bien déroulée, malgré la faible affluence des habitants de la commune.

Nos réalisations ont été exposées également aux marchés de Noël d'Arromanches et des Briconautes.

Les bénévoles financent notre goûter de Noël, la galette des rois et une sortie vers le mois de mai pour conclure l'année.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs vœux à nos lecteurs et lectrices.



Som'Ateliers



Toute l'équipe de Som'ateliers vous souhaite une excellente année, nous continuerons en 2010 dans la même optique : détente et convivialité.

Vous avez été nombreux à danser et aimer la country, un stage est programmé en 2010.

L'activité Qi gong se porte bien comme ses pratiquants, il y a maintenant 3 cours hebdomadaires avec 35 adhérents à chaque séance.

Dates à retenir :

- | | | |
|-------------------|--------------------------|--|
| • 23 janvier 2010 | stage de danse orientale | 14h00 – 17h00 |
| • 24 janvier 2010 | stage Qi Gong | |
| • 7 février 2010 | stage Qi Gong | |
| • 13 février 2010 | stage country | 14h00 – 17h00 |
| • 22 mai 2010 | stage de salsa | à confirmer : horaires et formule choisie (après-midi ou soirée) |
| • 5 juin 2010 | stage Qi Gong | |

Les tarifs de ces stages sont fixés à 15€ par adulte et 10€ pour les étudiants.

N'hésitez pas à nous laisser votre mail pour consulter les informations ou nous téléphoner :

- Rachel BOBEE 02 31 21 98 35
- Valérie CADENE 02 31 21 44 89



L'Association des Parents d'Elèves

Depuis le 25 septembre 2009, l'association des parents d'élèves (APE) de Sommervieu compte sur un nouveau bureau :

Rachel BOBEE : Présidente
Hervé GAILLARD : Trésorier
Véronique LELIBOUX : Secrétaire

Jennifer BRARD : Vice présidente
Cédric CAHU : Vice trésorier
Céline RICHARD : Vice secrétaire

L'A.P.E. n'est pas qu'un bureau, c'est tous les parents de l'école qui sont concernés et nous ne pouvons que nous satisfaire de voir de nombreux parents motivés, participer aux manifestations que l'association organise. Elles sont l'un des piliers de la vie sociale de notre village.



La bourse aux vêtements du 11 octobre, la bourse aux jouets du 29 novembre ainsi que la vente de sapins ont reçu un franc succès dans une bonne ambiance. 90 sapins ont été achetés par les parents et les habitants de la commune.

MERCI à tous les parents qui donnent de leur temps car rien ne serait possible sans eux.

Nous pourrons, grâce à ces manifestations, continuer à offrir des moyens financiers pour nos enfants. Il est important qu'ils se sentent bien dans leur école car c'est une des clés de leur réussite scolaire.

Au moment de Noël, ils ont pu apprécier un beau conte "le conteur des valises" et découvrir de jolis cadeaux dans leur classe.

Le 6 février prochain, nous organiserons une soirée carnaval pour les grands et les petits afin de se retrouver dans une ambiance conviviale.

Nous vous souhaitons à tous une excellente année 2010 et à bientôt !

Les membres : les SOMMERKIDS (nom de la nouvelle A.P.E.)



L'Association pour la Restauration de l'Eglise de Sommervieu

Lorsque vous prendrez connaissance de ce bulletin, le concert de Noël organisé par notre association aura déjà eu lieu.

Cette manifestation représente pour notre commune, une activité culturelle appréciée par beaucoup de personnes. Elle témoigne de l'existence d'A.R.E.S. qui continue son action pour la sauvegarde et l'embellissement de notre patrimoine.

En effet, les travaux de restauration et la mise en valeur de notre église se poursuivent et, comme vous le savez, nous sommes heureux de recevoir des dons, quel qu'en soit le montant, pour que notre association puisse continuer son œuvre.

N'hésitez pas à nous rejoindre et nous espérons que vous réserverez un bon accueil au bulletin de souscription qui sera bientôt distribué.

Notre association est heureuse de vous présenter pour 2010 tous ses vœux, en espérant que cette nouvelle année vous apporte beaucoup de satisfactions.



Le président Bernard MAUPLIER

Le Comité des Fêtes

Encore une année qui se termine. Nous espérons avoir répondu à l'attente de tous ceux et celles qui participent à nos animations. Depuis le dernier bulletin "Som'infos", plusieurs activités vous ont été proposées.



Cette année encore, le vide-greniers a rassemblé beaucoup d'exposants puisqu'ils étaient environ 70. Le soleil étant de la partie, le public est venu nombreux et chacun a pu apprécier le repas que nous avons proposé ainsi que les croissants du matin et les crêpes cuites sur place l'après midi.

Le nombre ne faisant pas la valeur, nous n'étions que 8 personnes à partir pour la forêt de Grimbois au début de septembre. Mais cela ne nous a pas empêché de passer une journée très agréable à l'abri de la tempête, sous le couvert des arbres. Pique-nique et goûter, papotage et marche ont occupé notre journée.

Notre assemblée générale s'est déroulée le 25 septembre dernier. Comme d'habitude, un public très nombreux est venu y assister (près de... 4 personnes). A la suite du rapport moral et du rapport financier, puis de la présentation du programme 2010, nous avons partagé, avec nos supporters, un verre de l'amitié.

Septembre fête le retour au travail et à l'école. Nous souhaitons réunir les habitants de la commune pour un repas de village. Le temps étant très médiocre, nous avons trouvé refuge dans la salle polyvalente pour un pique-nique où chaque famille a apporté son repas et ses couverts. Nous étions environ 80 personnes et avons passé une très bonne journée au cours de laquelle certains des convives, habitant depuis très longtemps dans la commune, ont fait connaissance. Nous nous sommes quittés en espérant que l'expérience se renouvelle.

Heureusement, nous étions beaucoup plus nombreux lors de la soirée dansante du 25 novembre. 130 personnes sont venues déguster une paella délicieuse et consommer les calories absorbées en dansant toute la soirée sur les airs joués par l'orchestre de Rémy LEDRU. Nous le remercions pour la superbe ambiance qu'il a su mettre lors de cette soirée.



Avec les fêtes de fin d'année, reviennent les décorations de Noël, et comme chaque année, la rue Saint-Pierre fait l'objet de tous nos soins, la commune étant maintenant trop grande pour que nous puissions décorer toutes les rues.

Les enfants de l'école participent également puisqu'ils décorent les sapins du parc et la place de la mairie. Nous aurons le plaisir de récompenser leurs efforts avec un petit paquet de friandises. Nous comptons sur tous pour que la commune soit bien illuminée et décorée pour fêter la fin de l'année 2009 et le début de l'année 2010.

Cette année sera importante pour nous, en effet, le Comité fêtera son 50^{ème} anniversaire. A cette occasion, nous essaierons de vous inviter à une animation spéciale.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes et vous disons à l'année prochaine pour partager la galette des rois le dimanche 17 janvier à 16 heures.



La présidente Martine CHOPIN

La Société de Chasse de Sommervieu



L'assemblée générale de la société de chasse de Sommervieu s'est déroulée le dimanche 20 septembre 2009 à la salle de la Mairie.

Le Président a salué la trentaine de chasseurs présents et a souhaité la bienvenue aux nouveaux actionnaires.

Il a ensuite fait un rapide bilan de la saison dernière qui s'est déroulée sans incidents.

Pour la saison 2009-2010, dans le cadre du plan de chasse aux lièvres, le nombre de bagues à attribuer, est diminué, celui-ci étant plus rare sur le territoire. On pourra le chasser les dimanche et lundi de l'ouverture, et le dimanche 4 octobre date de la fermeture.

Il a ensuite remercié les membres du bureau et les gardes de la société pour le travail qu'ils accomplissent tout au long de l'année, en particulier en matière de piégeage des nuisibles et d'agraineage du gibier.

Un rappel des règles de sécurité et de la réglementation a ensuite été fait, et il a communiqué à l'ensemble des présents, les dates des manifestations prévues (soirée dansante le 21 novembre 2009) et les dates des lâchers de gibier. Une tombola sera également organisée en décembre.

Le trésorier a présenté le bilan financier de l'exercice qui ressort excédentaire. Le prix des cartes est resté inchangé.

Le président a ensuite fait part de son intention de ne pas se représenter à la présidence de la société la saison prochaine et il a clôturé cette assemblée générale en souhaitant à tous les sociétaires une bonne saison 2009/2010.



INFORMATIONS PAROISSIALES

Paroisse Notre-Dame du Bessin – Eglise de Sommervieu

Cérémonies de l'année 2009

Ont été baptisés le :

- 29 mars Marie BOSCREDON
- 28 juin Tanguy BEAUVAL-HAINAULT
- 28 juin Clothilde BOUVARD
- 28 juin Alycia CAZO
- 26 juillet Paolo CACHARD
- 26 juillet Tessa LEBOURSIER
- 09 août Gabin LANDEAU
- 27 septembre Mathis MUTEL
- 11 octobre Noam COSTIL-LAMARE



Se sont unis par le mariage le :

- 27 juin Vincent BEAUVAL et Christelle HAINAULT
- 10 octobre Willy COSTIL et Yveline LAMARE

Ont été inhumés le :

- 5 février Ansbert CHARTRIN
- 24 juin André BEAUDEQUIN
- 14 octobre Caroline DANTAS.

INFORMATIONS DIVERSES



SEROC – Collecte des déchets

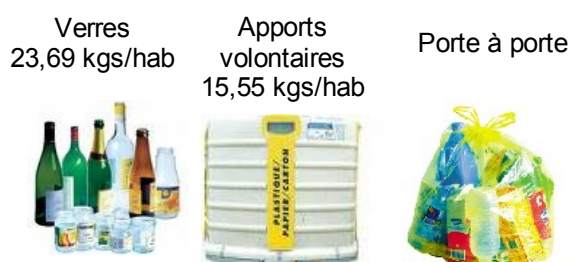
Voici le bilan du 1er semestre 2009 de la collecte des déchets sur la commune de Sommervieu

SOMMERVIEU – Collective sélective

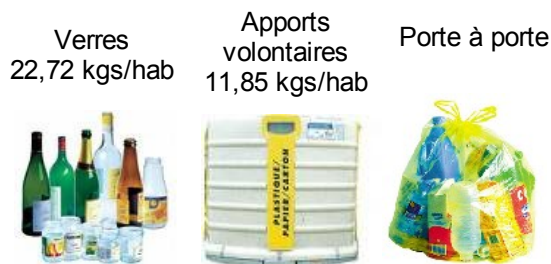
Poids en kilos	Verres		Apports volontaires		Porte à porte		Total
	Poids	Ratio	Poids	Ratio	Poids	Ratio	Ratio
Janvier	2 908	3,85	2 200	2,91			6,76
Février	2 715	3,60	1 970	2,61			6,21
Mars	3 835	5,08	1 860	2,46			7,54
Avril	3 296	4,37	2 830	3,75			8,12
Mai	2 754	3,65	1 860	2,46			6,11
Juin	2 367	3,14	1 030	1,36	1 274	1,69	6,19
Total 1er sem. 2009	17 875	23,69	11 750	15,55	1 274	1,69	40,93
Total 1er sem. 2008	17 854	23,65	12 209	16,17			39,82
Évolution 2008/2009		0%		-4%			3%
SEROC 2009	3 229 250	22,72	1 683 935	11,85	1 942 020	22,75	57,31

Ratio = nombre de kilos par habitant

Résultats de la commune



Résultat du SEROC



SOMMERVIEU – Déchets ultimes

	Bilan 2009 (poids en kgs)			
	2009 *	Ratio	2008 *	Ratio
Janvier	19 079	25,27	21 011	27,83
Février	17 628	23,35	18 318	24,26
Mars	21 160	28,03	20 523	27,18
Avril	24 916	33,00	24 264	32,14
Mai	23 372	30,96	24 684	32,69
Juin	26 891	35,62	25 642	33,96
Total	133 046	176,23	134 442	178,06
Évolution 2008/2009		-1%		
Ratio SEROC		125,39		

* Tonnage estimé

Quantité, par habitant, de déchets ultimes collectés pour la commune

178,07
kgs/h



2008 *

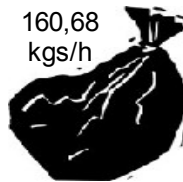
176,23
kgs/h



2009 *

Quantité, par habitant, de déchets ultimes collectés sur le territoire du SEROC

160,68
kgs/h



2008 *

125,39
kgs/h



2009 *

Télévision Tout Numérique – T.N.T.

Comme vous le savez, le passage à la télévision tout numérique sera mené sur la Basse Normandie d'ici au **9 mars 2010**.

Cela se traduira, dans les faits, par l'extinction de l'analogique, tel que nous le connaissons depuis des décennies. Cette évolution suppose quelques adaptations techniques, légères mais indispensables, afin que chacun puisse continuer de recevoir la télévision à son domicile.



Cette évolution permettra aux téléspectateurs de bénéficier de 18 chaînes nationales gratuites (les 6 chaînes nationales historiques et 12 nouvelles chaînes).

Pour que tout le monde puisse accéder à la télévision tout numérique, l'Etat a prévu différents types d'aide avec :

- un accompagnement renforcé auprès des personnes les plus vulnérables aux changements techniques (personnes âgées ou handicapées).
- des aides financières pour les ménages à faibles revenus :
 - aide à l'équipement de 25€ maximum pour l'achat d'un adaptateur TNT, d'un téléviseur TNT intégrée ou d'un abonnement au câble, au satellite ou à l'ADSL.
 - aide de 120€ maximum pour l'adaptation ou le remplacement d'une antenne râteau.

Ces aides sont soumises à conditions de ressources et pour les foyers exonérés de redevance audiovisuelle.
- la mise en place d'un centre d'appels pour vous apporter toutes les informations utiles pour passer au tout numérique :

Téléphone : 0 970 818 818 (prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h00 à 21h00).
ou www.tousaunumerique.fr.

S'équiper pour recevoir la télévision numérique	
Vous avez une antenne râteau ou intérieure	Il faut un adaptateur TNT externe branché sur la prise péritel de la télévision actuelle ou une télévision avec TNT intégrée.
Vous avez une parabole	Il faut une parabole orientée sur le satellite Astra et couplée à un adaptateur TNSAT ou une parabole orientée sur le satellite AB3 et couplée à un adaptateur FRANSAT
Vous avez une box, l'ADSL, le câble ou la fibre optique	Les chaînes gratuites sont incluses dans l'offre TV de l'abonnement



Passeport biométrique.

Le passeport biométrique est le nouveau passeport en vigueur. Il possède davantage de renseignements, notamment l'empreinte de 8 doigts.

La demande est transmise par internet à la préfecture du département qui délivre le passeport sous 3 semaines.

Seules trois mairies dans le Bessin reçoivent les demandes :

Bayeux, Trévières, Balleroy

A la mairie de Bayeux, ce service se situe rue laitière, à l'accueil du public.

Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00,
le samedi de 8h30 à 17h00.



Respect.

Respect est un petit mot que certains de nos concitoyens ont sans doute oublié. On le constate tous les jours dans toutes les rues de notre commune :

- non respect des enfants et des piétons,
- non respect des travaux fraîchement terminés,
- non respect de la vitesse de circulation etc...

En effet, le mot clé est : VITESSE.

- Que c'est agréable de se faire éclabousser d'eau ou de boue lors de notre ballade quotidienne ou simplement lorsque nous allons chercher notre courrier dans la boîte à lettres, surtout après de grandes pluies !
- Que c'est agréable de voir les empreintes de roues sur des accotements récemment aménagés ou non !
- Que c'est agréable de voir et d'entendre tous ces bolides qui se croisent sans se soucier d'autrui, où d'être réveillés tous les matins par motos, autos, engins agricoles pressés d'aller au travail !

Faut-il attendre un accident pour comprendre qu'il faut rouler moins vite ?

Et pourtant, moins de vitesse dans nos routes de campagne c'est :

- plus de sécurité pour nos enfants et leurs parents,
- plus de sécurité pour tous les habitants de la commune,
- plus de respect du travail effectué par les employés communaux et les entreprises,
- moins de bruit pour tous nos concitoyens.

Espérons qu'en cette nouvelle année, de bonnes résolutions seront prises par chacun d'entre nous. "Levons le pied", la sécurité de tous sera améliorée et le confort de chacun respecté.

Merci à l'avance de votre compréhension.



Quelques numéros utiles

- ➔ **Mairie de Sommervieu** du mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h00 et 16h30 à 18h30, le jeudi de 9h30 à 12h00.

02 31 21 74 96 ou 02 31 51 01 93
sommervieu.mairie@wanadoo.fr

- ➔ **A.D.M.R.** – Aide à domicile en milieu rural – 7 rue Bellevue – Carpiquet - **02 31 26 84 84**
Correspondante pour Sommervieu : Marie-Jo GODDERIDGE - **02 31 51 02 15**

- ➔ **Association Intermédiaire du Bessin** – 43 bd Sadi Carnot à Bayeux - **02 31 22 99 82**
Procurer du travail aux personnes dépourvues d'emploi, ou difficultés de réinsertion.

- ➔ **Bessin Insertion – Vert Bocage** - Rue de la Résistance à Bayeux - **02 31 21 52 50**
Aide à l'insertion professionnelle des jeunes par le travail en milieu rural

- ➔ **Croix Rouge Française** – 14 rue de Bellefontaine à Bayeux - **02 31 21 45 15**
Aide sociale, vestiaire et secourisme.

- ➔ **Halte Garderie** – Graine d'Eveil – 24 rue des Bouchers à Bayeux - **02 31 92 75 25**
Pour les enfants de 2 mois à 5 ans.
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 17h30 – mercredi de 10h à 17h.

- ➔ **Journée d'Appel de Préparation à la Défense – J.P.A.D.** - **02 31 38 47 50**
Centre du Service national de Caen
14054 Caen Cedex 4 – www.defense.gouv.fr (rubrique jeunes & JPAD)

- ➔ **Les Restaurants du cœur** – allée du camping à Bayeux - **02 31 22 77 20**
Distribution de repas aux plus démunis, du 15 décembre au 31 mars

- ➔ **Liste des assistances maternelles du département** - 02 31 57 17 67 - www.cg14.fr

- ➔ **PAIO** – Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation
Rue de Cahier de Gerville – 14406 Bayeux - **02 31 92 60 55**

- ➔ **Permis de conduire**
Centres organisant des stages de récupération de points - www.calvados.pref.gouv.fr

- ➔ **Relais alimentaire** – allée du camping à Bayeux - **02 31 22 91 34**
Distribution de denrées alimentaires au plus démunis,
ouvert début avril jusqu'au début décembre.

- ➔ **Service Public**
Vos droits et démarches (famille, logement, justice, retraite, santé etc...) - **3939**
www.service-public.fr

- ➔ **Taxi du Bessin** - 17 r Marie-Anne Cuiret à Bayeux - **02 31 92 92 40**

- ➔ **Union fédérale des Consommateurs** – 24 rue des Bouchers à Bayeux - **02 31 22 82 27**
Permanence le samedi de 10h à 12h et le mercredi de 17h30 à 19h

